



Syndicat SUD PTT 04 et 05
Boîte postale 40-106 - 04100 MANOSQUE cedex
Téléphones : 06 33 57 63 74 / 07 86 28 54 69
E-mail : sudposte04.05@gmail.com



*Union Syndicale 05 Bourse du Travail,
rue David Martin 05000 GAP*

Réintégration de Gaël Quirante !

Gaël Quirante, représentant de Solidaires 92 et secrétaire départemental de SUD Poste 92, a été licencié en avril 2018 sur décision de Muriel Pénicaud, qui avait été épinglée en tant que PDG de Business France pour avoir 671 infractions au Code du Travail.

Un licenciement qui avait été refusé successivement par l'Inspection du Travail en 2010, par le Ministre du Travail en 2011, puis par le Tribunal Administratif en 2014.

La Cour d'Appel a cassé ces trois refus en 2017, relançant la procédure.

L'Inspection du Travail a à nouveau refusé son licenciement en 2017. La Poste a alors saisi la Ministre du Travail. Le rapport de la contre-enquête suite à ce recours avait confirmé la décision de l'inspectrice du travail. La contre-enquête menée par le service des recours hiérarchiques confirme les motifs du refus :

- « *Aussi, compte tenu du contexte dans lequel les faits s'inscrivent et du climat délétère qui prévalait à l'époque en raison notamment de la durée excessivement longue de la grève et du comportement de La Poste, les faits en cause ne sont pas d'une gravité suffisante pour justifier le licenciement de Monsieur QUIRANTE.* »

- « *Le salarié a fait l'objet de nombreuses sanctions disciplinaires, dont certaines apparaissent comme particulièrement sévères, disproportionnées ou discriminatoires.* »

- « *La société a adopté un comportement discriminatoire vis-à-vis de Monsieur QUIRANTE en exerçant des pressions sur d'autres agents afin d'obtenir des témoignages contre lui.* »

- « *il ressort de l'enquête contradictoire et de la contre-enquête l'existence d'éléments au moment de la décision de l'inspecteur de 2010 et de la décision implicite de refus du 25 juin 2017 permettant d'établir un lien entre la demande et les mandats exercés par le salarié ainsi que son appartenance syndicale* ».

Muriel Pénicaud est allée outre l'avis de ses propres services, en autorisant le licenciement de Gaël en avril 2018.

A l'occasion du passage de Gaël au Tribunal Administratif de Cergy le 14 janvier 2021, SUD PTT 04/05 et SOLIDAIRES 05 organise un rassemblement de soutien ce jour à 12h devant les locaux de La Poste de GAP, rue Carnot.

Nous demandons le respect des préconisations des services du ministère du Travail, et en conséquence l'annulation de l'autorisation de licenciement de Gaël Quirante.

À GAP le 11/01/2021